

Direction de l'administration pénitentiaire

Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Réunion

Saint Denis, le 02/01/2024

Karine BERNAUD AVRIL

Directrice fonctionnelle par intérim 2024-06 Dossier suivi par Sophie PEYRET Tél 06 92 69 84 30 sophie.peyret@justice.fr

Décision portant délégation de signature

n° 10 du 03 janvier 2024

Mme Karine BERNAUD AVRIL, directrice fonctionnelle par intérim du service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Réunion

Vu l'arrêté n°2958 du 27 décembre 2023 du le préfet de la Réunion, M. Jérôme FILIPPINI, portant délégation de signature à la directrice fonctionnelle par intérim du service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Réunion, pour tous les actes financiers et juridiques se rapportant à l'exécution des dépenses et recettes, relevant de l'activité de ses services, inscrites aux titres 3, 5 et 6 du budget du ministère de la Justice, se rapportant au programme 107 de l'Administration pénitentiaire,

Vu l'article 2 dudit arrêté autorisant la directrice fonctionnelle par intérim du service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Réunion à subdéléguer sa signature,

DECIDE:

Délégation de signature est donnée à Mme Magali GUIBOUD, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation, responsable de l'antenne locale d'insertion et de probation du Port.

Karine BERNAUD AVRIL

Directrice fonctionnelle par intérim

Service pénitentiaire d'insertion et de propation de la Réun Direction 16 bis premir Seint Léphand 97 490 Sainte Clotifde TSI napp au se po